

Françoise HAMET

Annick LE GAL LA SALLE

Jean-Yves LEBAS

Pléneuf Val André, Décembre 1990

**à Mesdames et Messieurs les habitants
du Village de la Ville Berneuf.**

Madame, Mademoiselle, Mopsieur,

Que nous habitions le village de la ville Berneuf toute l'année, ou que ce soit uniquement les week-ends et vacances, nous sommes tous, un jour, tombés sous le charme de cet agréable vallon qui descend jusqu'à cette belle et grande plage. Cet endroit, calme, joliment situé entre Pléneuf et Erquy est un site auquel nous sommes tous très attachés. Habitants de ce village, nous l'avons vu, et tout particulièrement les plus anciens résidents et les agriculteurs, se construire, se transformer, se développer.

En parlant entre voisins, il apparait cependant aux uns et aux autres que des problèmes commencent à se poser. Au fil de nos discussions trois sujets d'inquiétudes ont surgi.

- 1°) - les problèmes classiques de vie d'un village d'une commune
- 2°) - les problèmes liés à la saison touristique
- 3°) - le problème de protection et de sauvegarde des terrains de bord de mer.

Les points les plus fréquemment soulevés sont :

Pour le point n° 1 :

Les problèmes de vie d'un village :

- la sécurité des piétons, la largeur de la route des banches, la vitesse excessive des voitures
- le manque de suivi par les services communaux : le panneau bleu Ville Berneuf a été près de cinq mois au fossé,
- le bruit

Pour le point n° 2

Les problèmes liés à la saison touristique :

- les ordures ménagères
- la circulation : il a fallu une bagarre entre deux automobilistes, dont la presse s'est faite l'écho début août, pour que la mairie pose des panneaux de stationnement interdit d'un côté de la route (sécurité, accès pompiers)
- problème de police

Pour le point n° 3

La protection des terrains de bord de mer

Nous avons tous été scandalisés, cet été, par l'envahissement du terrain boisé qui borde une partie de la plage. Transformé en terrain de camping sauvage, il y a eu jusque 16 camping-cars en soirée. On imagine facilement l'état de ce terrain à la fin du mois d'Août, débris de verres, déchets, excréments... Un sens giratoire a même été creusé par l'abondance de la circulation des voitures, dans la partie haute du terrain : jusqu'à 104 voitures un dimanche. Nous reparlerons plus loin de ce terrain qui est une propriété privée.

Ces trois types de problèmes, vous en voyez peut-être d'autres, ont une influence très nette sur la dégradation de la qualité de la vie dans notre village. Il ne s'agit absolument pas de nous transformer en écologiste pour suivre une mode. L'écologie est une science complexe et sérieuse. Il ne faut en parler qu'avec compétence et humilité, à notre niveau nous ne parlerons que d'environnement et de qualité de la vie.

Vouloir protéger notre cadre de vie ce n'est pas être contre une évolution, voire un développement de notre village. Mais cette évolution doit être contrôlée, réglementée et discutée avec les résidents.

Cet état de situations nouvelles que nous constatons les uns et les autres, nous conduit à vous proposer une rencontre pour tous les habitants de la Ville Berneuf. Devons-nous créer un comité type comité de quartier ou une association des amis de la Ville Berneuf, association de type loi 1901, pour protéger notre environnement, défendre la qualité de la vie de notre village, participer à son aménagement.

Nous savons que le grand et beau terrain du bord de mer est une propriété privée. Nous savons que ce terrain est à vendre. Sans nous ingérer de quelque manière que ce soit dans une affaire de droit privé, une association de riverains pourrait peut-être aider à faire avancer ce dossier : achat de ce terrain, classement en site protégé par la commune, par le département, ou la région. Devons-nous laisser saccager, détruire, ce bord de mer situé sous nos fenêtres. Si nous pouvons faire quelque chose, il est important que nous le fassions.

C'est pour débattre de nos problèmes communs que nous vous proposons de nous retrouver ensemble.

le 27 Août à 17 heures

lieu : chez F. Hamet rue de la Fondation

Dans notre esprit, notre démarche n'est tournée contre personne, mais dans l'intérêt de tous. C'est pour cela que chaque famille du village recevra cette invitation. C'est aussi pour cela que par courtoisie nous avons informé la municipalité de Pleneuf Val André, de notre intention de nous regrouper pour protéger notre cadre de vie et notre environnement.

En espérant vous rencontrer le samedi 27 nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Françoise HAMET

Jean-Yves LEBAS

Annick LE GAL LA SALLE

